

Doris Leuthard au Locle

Saluons la démarche de la Conseillère fédérale, Madame Doris Leuthard, qui, malgré la neige et son agenda vraisemblablement surchargé en raison de la session des Chambres, a trouvé le temps d'aller à la rencontre de la population locloise pour débattre sur l'extension des bilatérales.

Le débat fut particulièrement cordial et constructif. Selon elle, les bilatérales ont donné un coup de fouet à l'économie et aux exportations, tout en précisant qu'elle a une pensée tout particulière pour ces « pauvres chômeurs ». Néanmoins, le taux de chômage est, selon elle, faible (voir négligeable ?) comparativement aux autres pays d'Europe. De plus, ce nouveau paquet de bilatérales sera accompagné de mesures d'accompagnement, à savoir une augmentation du nombre d'inspecteurs du travail pour surveiller et dénoncer un éventuel dumping salarial.

Ce que la Conseillère fédérale en charge de l'économie omet pourtant de dire, c'est que :

- 1) la Suisse n'applique pas les normes de l'OCDE en matière de chômage, ce qui inévitablement réduit la statistique du chômage ;
- 2) le taux de chômage officiel en Suisse a diminué depuis plusieurs années, il est vrai... mais le nombre de dossiers à l'aide sociale a lui explosé ! Ainsi, les demandeurs d'emploi qui n'ont plus droit à l'assurance-chômage ou les travailleurs dit « pauvres » se retrouvent souvent dans des situations extrêmement difficiles.
- 3) la 4^{ème} révision de l'assurance-chômage, préparée par Madame Leuthard, diminuera le nombre d'indemnités pour une même période de cotisation. Au final, une nouvelle charrette de personnes vont se retrouver à l'aide sociale.
- 4) les mesures d'accompagnement promises sont les mêmes que lors de la première votation sur les bilatérales, qui, rappelons-le, n'ont jamais été totalement réalisées.

Bref, les bilatérales sont essentielles à la formation, à l'économie et aux exportations. N'oublions pas cependant que derrière ces abstractions, il y a des travailleurs et travailleuses (en emploi ou non), des hommes et des femmes. Une libéralisation des marchés (tels que celui de l'emploi) et de surcroît en période de récession doit s'accompagner de mesures de protections sociales particulièrement fortes, ... afin de ne pas laisser trop de monde sur le bord de la route.